



The Professional Institute
of the Public Service of Canada
Office of the President

L'Institut professionnel
de la fonction publique du Canada
Bureau de la Présidente

Le 3 juin 2016

L'Honorable Scott Brison
Président du Conseil du Trésor
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Communications stratégiques et affaires ministérielles
90, rue Elgin, 8^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Courriel envoyé à president@tbs-sct.gc.ca

Monsieur,

Je vous réécris aujourd'hui concernant le système de paye Phénix et l'accès de mes membres à leur paye en temps voulu. Nous avons eu l'occasion de rencontrer récemment les dirigeants du Conseil du Trésor et la sous-ministre de Services publics et Approvisionnement Canada pour leur faire part de nos préoccupations. Nous vous exhortons à trouver des moyens d'assurer que les fonctionnaires reçoivent rapidement de l'aide lorsqu'ils ont des problèmes de paye.

Beaucoup de membres éprouvent de tels problèmes, dont le versement en retard de la paye (se reproduisant souvent sur plusieurs périodes de paye consécutives) ou des paiements en trop. En outre, tout indique que ce système s'adapte mal aux situations à plusieurs niveaux de rémunération, comme les quarts de travail. Comme vous pouvez vous l'imaginer, le versement irrégulier des payes peut entraîner le rejet par faute de provision des paiements directs de prêts hypothécaires, de services publics, de garde d'enfants et d'autres dépenses courantes en plus des frais bancaires pour nos membres.

En particulier, il y aurait encore des cas où les heures supplémentaires des employés ou une période d'intérim ne sont pas payées, et où des retards se produisent dans la reprise de la paye au retour d'un congé, tel qu'un congé de maternité. Nous croyons aussi qu'il vous faut vous pencher sans tarder sur les problèmes de relevés d'emploi. Certains de nos membres attendent leur relevé d'emploi pour pouvoir faire une demande de prestations d'assurance-invalidité, une situation à laquelle il faut accorder une plus haute priorité.

Nous croyons que la vigilance est toujours de mise pour que tous les employés touchés par des problèmes de paye ou de nature administrative reçoivent rapidement de l'aide.

La situation actuelle est inacceptable et doit être corrigée au plus tôt. Je vous saurais gré de me répondre dans les meilleurs délais pour savoir quelles mesures votre ministère prendra pour remédier à cette situation.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Debi Daviau
Présidente de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada